

# La ministre Schyns se défend de snober les directeurs

■ Après le cri d'alarme des directeurs d'école, la ministre se veut rassurante.

**S**urcharge administrative, stress, manque de temps pour accompagner les enseignants... Ce lundi dans "La Libre", les directeurs des écoles du réseau libre catholique témoignaient à travers une lettre ouverte de réelles difficultés pour assumer convenablement leur fonction. Marie-Martine Schyns, ministre de l'Éducation (CDH), a tenu à répondre à ce "cri d'alarme".

## La collaboration

*"Je suis bien consciente du fait que la fonction de directeur est très exigeante, reconnaît-elle. Qu'elle peut même être frustrante quand certains n'ont pas le temps d'assurer comme ils le souhaiteraient le volet pédagogique de leur métier. C'est pour cette raison que nous avons notamment assuré une aide administrative aux directeurs des écoles maternelles et primaires."*

Si les directeurs du secondaire (les signataires de la lettre de ce lundi) bénéficient déjà d'équipes de direction, la ministre entend rester à leur écoute. Elle prend pour preuve le décret Titres et fonctions qui détermine de manière

plus stricte qu'auparavant les diplômes nécessaires pour assurer une fonction d'enseignant. *"Ce décret est au cœur de leur lettre. Mais nous avons mis en place des assouplissements, et rédigé des circulaires à partir des difficultés rencontrées par les directeurs, poursuit la ministre alors que les directeurs ont un sentiment contraire. En septembre, ce décret entrera dans son régime normal, mais je dis aux directeurs qu'ils n'hésitent pas à revenir vers le cabinet. Je compte poursuivre la collaboration avec eux."*

## Risque de la pénurie

La ministre défend donc sa collaboration "en ligne directe" avec les directions dans les dossiers qui les concernent. Marie-Martine Schyns souligne cependant que l'un des objectifs du cabinet est de mieux communiquer avec les établissements. *"Je tiens par exemple à leur confirmer, et je le ferai par courrier, que le décret sur la charge horaire future des enseignants ne sera pas signé d'ici la rentrée."*

La ministre partage donc avec les directions la nécessaire autonomie qui doit être la leur. Et elle souhaite continuer à travailler avec eux. Cette collaboration se présente même comme urgente. *"Oui, il est parfois difficile pour des écoles de trouver quelqu'un qui est prêt à assumer la direction de l'établissement."*

**BdO**